

## RENTRÉE SCOLAIRE J-6

A quelques encablures de la rentrée, « Le Soir » s'intéresse de près au fonctionnement de l'école. Jour après jour, il décortique cinq questions taboues. Et y répond sans détour. Ce mardi : un réseau unique rendrait-il l'enseignement plus efficace ?

### ENQUÊTE 2/5

ÉRIC BURGRAFF  
CHARLOTTE HUTIN

Un rêve. Un objectif ultime. Un slogan. Un dogme. Un fantasme. Posez la question du « réseau unique » à tout ce que le monde francophone belge compte comme spécialistes de l'école et vous obtiendrez une réponse s'inscrivant peu ou prou dans cette palette de nuances. De quoi parlez-vous au juste ? D'un réseau indépendant, libéré de tout choix philosophique, organisé de manière autonome (c'est un peu la proposition récente du parti Les Engagés) ? Ou d'un réseau officiel et neutre entièrement financé par l'État sur le modèle actuel de Wallonie-Bruxelles Enseignement (WBE) ?

Soyons clairs, débattre aujourd'hui de l'opportunité de créer cette structure unique, c'est d'abord proposer « de rassembler tous les réseaux d'écoles subventionnées et le réseau d'écoles organisé par WBE en un seul réseau public, organisant le socle commun qui s'impose à tous et déléguant aux acteurs de terrain les responsabilités auxquelles ils sont le mieux à même de faire face », ainsi que le demandait le Cedep (Centre d'étude et de défense de l'école publique) dans une carte blanche publiée au printemps dernier.

### Passé houleux

En débattre aujourd'hui, c'est donc envisager de faire table rase d'un passé houleux où écoles catholiques et officielles se regardaient – et se regardent encore parfois – en chiens de faïence. Rappelons à ceux qui l'ignorent que si la Belgique compte trois ministres de l'Enseignement, l'école francophone est articulée autour de cinq réseaux et quatre catégories de pouvoirs organisateurs : l'officiel organisé (Wallonie-Bruxelles Enseignement), l'officiel subventionné des communes et provinces (avec le Conseil de l'enseignement des communes et provinces – CECP – pour le fondamental et le Conseil des pouvoirs organisateurs de l'enseignement officiel neutre subventionné – CPEONS – pour le secondaire),

le réseau libre confessionnel (Segec ou secrétariat de l'enseignement catholique) et le réseau libre indépendant Felsi (voir infographie).

Rappelons aussi que la Communauté française ne finance pas (ou si peu) les fédérations de pouvoirs organisateurs subventionnés (Segec, Felsi, CPEONS, CECP) mais bien les élèves qui se répartissent librement entre les écoles. Le concept est hérité du passé très spécifique de la Belgique, et plus particulièrement de la guerre scolaire des années 50. « Tel qu'on le connaît, c'est un système polarisé dans une société clivée qui date du XIX<sup>e</sup> siècle », avance Marc Demeuse (Umons). « Ça tient au contexte institutionnel belge : la liberté d'enseignement est gravée dans le marbre et cette liberté correspond à la structuration en piliers de la société », ajoute son collègue de l'UNamur Marc Romainville. « Les réseaux sont le reflet de notre société, pas un accident de l'histoire. » Ils structurent d'ailleurs d'autres secteurs, comme les soins de santé, les syndicats, certaines ONG...

Au CECP (Conseil de l'enseignement des communes et provinces), Philippe Barzin appuie : « L'existence des réseaux est le fruit historique de notre Constitution et de la volonté de nos premiers législateurs de permettre aux parents d'opter pour un enseignement confessionnel ou non confessionnel. Notre rôle n'est pas de remettre cela en cause. » Ce qui n'empêche pas le CECP d'idéaliser : « S'il ne devait subsister qu'un seul réseau, celui-ci devrait être organisé et géré par des pouvoirs publics et garantissant le caractère non confessionnel. » A la Fédération des parents de l'enseignement officiel, Véronique De Thier ne dit pas autre chose : « Nous avons toujours défendu un réseau unique car la multiplication de ces structures est un facteur de ségrégation et de concurrence. »

### Moins de marqueurs idéologiques

Son confrère représentant les parents du libre, Bernard Hubien, s'étrangle : « L'enseignement catholique a développé un réseau d'écoles depuis 150 ans, on ne va pas tout balayer. La diversité de

© ROGER MILUTIN.

96 %

Selon le Centre d'étude et de défense de l'école publique, 96 % des coûts des écoles subventionnées (les salaires, essentiellement) sont pris en charge par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

4

L'école francophone est articulée autour de quatre catégories de pouvoirs organisateurs : l'officiel, organisé par la Communauté française, l'officiel subventionné, le libre subventionné confessionnel et le libre subventionné indépendant.

Question t  
" Un réseau unique se  
mauve de l'école ?

l'offre permet de répondre à la diversité des aspirations des familles. »

On le voit, les principes sont là, forts de leur ancrage historique. Mais que disent les faits ? Que dans une société sécularisée, on ne choisit plus guère son école pour des raisons philosophiques. Alors que les églises sont (presque) vides, l'option « catholique » n'est plus que « le fait d'une petite minorité. Nous sommes plutôt face à des motivations de proximité, de projet pédagogique, de valeurs... Et c'est la même chose pour les autres réseaux », dit Bernard Hubien. L'enseignante retraitée (de l'officiel) Marie Jaspers confirme : « Dans certaines régions favorisées, des personnes athées sortant du primaire communal fréquentent ensuite des collèges catholiques en dépit de leurs convictions personnelles extrascolaires, pour des questions d'exigence. » Notons que l'inverse est tout aussi vrai dans une Belgique francophone marquée par un quasi-marché scolaire où se croisent un financement public à l'élève et un libre choix de l'école. Le patron de Wallonie Bruxelles Enseignement, Julien Nicaise, ne dit pas autre chose : « Je crois qu'aujourd'hui, on est vraiment face à une génération de parents ou même d'enseignants qui accordent beaucoup moins d'importance aux marqueurs idéologiques. »

Pourquoi alors rêver d'un réseau unique ? « Parce que le système actuel est l'un des pires que l'on puisse imaginer en termes égalitaires », plaide Marc Demeuse. « Au XXI<sup>e</sup> siècle, nous aurions tout intérêt à réfléchir à une société bien moins clivée dans laquelle l'école est au service des usagers et pas au service d'un ensemble que l'on veut maintenir. » Il argumente : « Quand on regarde les résultats, en moyenne, nous sommes peu efficaces, mais en plus nous sommes extrêmement disparates avec des établissements très haut de gamme ou très bas de gamme et des résultats scolaires liés aux caractéristiques socio-démographiques. Ce qui est encore plus insupportable. Tout concourt à dire que le système est ignoble, mais qu'il serait compliqué de sortir de cette situation. »

D'autant plus compliqué que d'un bout à l'autre du spectre politico-philosophique, on n'aperçoit pas bien l'intérêt économique d'une telle opération. Au Segec, Etienne Michel plaide : « La pluralité des projets éducatifs est une richesse pour la démocratie. Une gestion décentralisée des écoles est souvent un atout en termes de proximité et d'exercice de la responsabilité. On le voit en particulier dans l'enseignement communal et dans l'enseignement libre. La bureaucratisation et la centralisation du système scolaire sont sources d'inefficacité et d'inefficience, comme l'ont bien

montré les travaux préalables au Pacte d'excellence. »

Calculette en main, le Cedep démontre que 96 % des coûts des écoles subventionnées (les salaires essentiellement) sont pris en charge par la Fédération Wallonie-Bruxelles, que la différence se joue donc à la marge sur les frais de fonctionnement. Alors que le financement suit l'élève dans son éventuelle migration entre réseaux, il n'y a donc pas grand-chose à gagner de ce côté. Il y aurait sans doute davantage de marge sur les budgets immobiliers. Partout en Belgique, il y a des écoles – tantôt officielles,

tantôt libres – surdimensionnées par rapport aux besoins locaux. Marc Demeuse : « Le système de concurrence est extrêmement coûteux en infrastructures. Vous avez des écoles qui perdent des élèves et d'autres qui manquent de locaux. Mais ces écoles n'appartiennent pas au même pouvoir organisateur. On se retrouve parfois face à des pénuries liées au manque de perméabilité entre les réseaux. Tout ça pour permettre le choix alors qu'il y a suffisamment de places. »

L'économiste Vincent Vandenberghe (UCLouvain) n'a pas, mais alors vraiment pas la même analyse : « Raconter que l'avènement d'un réseau unique permettrait de réaliser des économies, c'est presque de l'ordre du fantasme. Quand on réfléchit bien à la manière dont le système fonctionne, ça n'a pas raison d'être. » Il ajoute : « Si vous décrêtez demain que deux écoles de 600 élèves appartiennent au même réseau, vous n'allez pas par miracle réduire les coûts de fonctionnement. De temps en temps, vous aurez peut-être plus de facilités pour partager un gymnase, mais ça ne représente pas des milliards. Si vous voulez vraiment économiser dans l'enseignement, il faut réduire le nombre d'enseignants ou diminuer les salaires. Il n'y a pas besoin de fusionner les réseaux pour le faire. Mon idée n'est pas de dire qu'il n'y a pas de problèmes avec les réseaux. Ils posent des problèmes, mais ils ne sont pas d'ordre financier. Ils sont plus organisationnels. Derrière chaque réseau, il y a une vision politique de ce que doit être l'école et ces visions sont antagonistes. »

Benoît Galand (UCLouvain) abonde : « Sur le papier, la fragmentation des réseaux ne semble pas rationnelle. On peut se demander s'il n'y a pas un gaspillage de moyens. Mais on doit aussi se demander : est-ce que l'on ferait mieux avec un réseau unique ? On est plus dans de la tuyauterie institutionnelle. Il ne faut pas se faire d'illusion, ce n'est pas un levier majeur en termes d'équité scolaire. Ce n'est pas avec ça que l'on va révolutionner le système éducatif. »

Question : pourquoi ne pas avoir abor-



Nous avons toujours défendu un réseau unique, car la multiplication de ces structures est un facteur de ségrégation et de concurrence

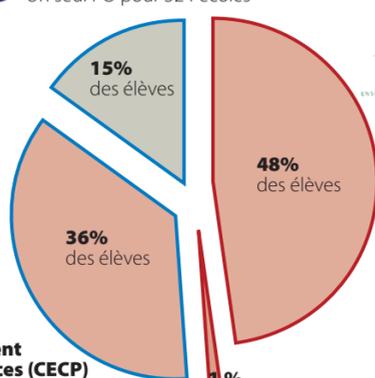
Véronique De Thier  
Responsable politique de la Fapeo



### Les réseaux d'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles

- Réseau officiel
- Réseau libre
- Organisé par la FWB
- Subventionné par la FWB

Wallonie-Bruxelles  
Enseignement  
Un seul PO pour 324 écoles



CECP - Conseil de l'enseignement des communes et provinces (CECP)  
CPEONS - Conseil des Pouvoirs organisateurs de l'Enseignement officiel neutre subventionné (CPEONS)  
275 PO locaux

FELSI - Fédération des Etablissements Libres Subventionnés Indépendants (Felsi)  
60 PO locaux

Secrétariat général de l'enseignement catholique (Segec)  
718 PO locaux

Source : Contribuer au diagnostic du système scolaire en FWB par McKinsey & Co